

## **DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE**

### **SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE TUNISAIR**

GIMBAL HOLDING COMPANY SPC, de nationalité bahreïnienne, qui détenait 5 493 976 actions et droits de vote, représentant 5,173% du capital de la société TUNISAIR, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 25 Février 2014, le seuil de 5 % du capital suite à la cession en Bourse de 600 000 actions et droits de vote, représentant 0,565% du capital de ladite société.

GIMBAL HOLDING COMPANY SPC a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois de:

- Poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par FINA Corp, Intermédiaire en Bourse, le 03 Mars 2014.